



**MISE A JOUR DU GUIDE DU PROGRAMME NATIONAL DE LUTTE
CONTRE LE SIDA A L'USAGE DES PROFESSIONNELS DE SANTE**

TERMES DE REFERENCES POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT

Activité n°13101

I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Bien que le Maroc reste un pays à faible prévalence 0,08% dans la population générale, un niveau d'épidémie concentré est observé dans les populations clés les plus exposées aux risques d'infection. On estime qu'en fin 2023 il y avait environ 23 000 personnes vivant avec le VIH, et qu'environ 900 nouvelles infections et 400 décès se seraient produits au cours cette même année.

Le plan stratégique national intégré (PSNI) de lutte contre le sida les infections sexuellement transmissibles et les hépatites virales 2024-2030 vise à réduire les nouvelles infections et les décès liés à ces infections sans discriminations ni stigmatisations, en protégeant les droits des personnes vivant avec le VIH, les groupes vulnérables et les populations clés. Ce plan vise à accélérer les progrès pour l'atteinte des objectifs de développement durable (ODD).

Malgré le large éventail de référentiels thématiques existants du PNLIS, destinés aux professionnels de santé et aux acteurs engagés dans la lutte contre le VIH/sida, ainsi que des programmes de renforcement des capacités techniques et managériales des intervenants, un guide spécifique du Programme National de Lutte contre le Sida reste essentiel. Ce guide permettra de standardiser d'une manière pratique les interventions du programme et d'assurer une prise en charge efficace, de qualité, non discriminante de l'infection à VIH. Une première version de ce guide a été élaborée en 2023, cependant des mises à jour récentes s'imposent.

A cet effet, la Direction de l'Épidémiologie et de Lutte contre les Maladies (DELM) avec l'appui du Fonds mondial et de l'ONUSIDA procède au recrutement d'un expert national pour la mise à jour du guide du programme de lutte contre le VIH/Sida destiné aux professionnels de la santé au Maroc.

II. OBJECTIFS

1. Objectif général :

Améliorer les connaissances des professionnels de santé liées aux directives et à l'organisation du programme national de lutte contre VIH/ Sida.

2. Objectif spécifique de la consultation :

- Mettre à jour le guide national sur l'organisation de la prévention, dépistage, diagnostic, prise en charge, suivi et filière de soins liés aux VIH/sida, ainsi que sur la réduction de la stigmatisation, la discrimination et des inégalités envers les PVVIH.
- Synthétiser les modalités des interventions composant le programme national contre le sida pour faciliter leur mise en place sur le terrain par les professionnels de santé.

III. DESCRIPTION DE LA MISSION

Tout au long de cette mission, le consultant devra travailler de manière étroite avec un comité composé de l'équipe de la DELM (DMT, PNLs, PNLAT, DMNT, SSM, UGFM, UGMPS) comité technique de prise en charge VIH, OMS, ONUSIDA ainsi que les partenaires pour mener les activités suivantes :

1. Synthétiser l'organisation et les modalités des interventions et recommandations du programme national contre le sida en matière de prévention, de prise en charge du VIH,
2. Mettre à jour le draft du guide du Programme National de Lutte contre le Sida sous formes de fiches synthèses et algorithmes pratiques ;
3. Présenter les éléments du guide lors d'un atelier de validation regroupant les différentes parties impliquées ;
4. Intégrer les remarques et commentaires issues de l'atelier de validation et produire la version finale du guide.

IV. LIVRABLES

- Version draft du guide.
- Présentation ppt du guide.
- Version finale du guide.

V. CALENDRIER DE LA CONSULTATION

La durée de la consultation est de 20 jours au cours de la période d'Avril à Octobre 2025.

Activités	Période	Durée (en jours)
Revue documentaire, entretiens	Avril- Mai 2025	3
Rédaction de la version provisoire du guide	Mai- Juin 2025	10
Animation de l'atelier de validation du guide	Juillet 2025	3
Production de la version finale du guide	Septembre – Octobre 2025	4
Total		20 jours

VI. QUALIFICATION DU CONSULTANT

- Expertise en santé publique
- Bonne connaissance des programmes et du système de santé Marocain de Santé
- Connaissance du programme national de lutte contre le Sida
- Maîtrise de la langue Française
- Très bonnes capacités de synthèse, d'analyse de communication et de rédaction

VII. MODALITES DE CONTRACTUALISATION

Le contrat sera établi dans le cadre du programme d'appui du Fonds mondial - Maroc - subvention 2024-2026.

La rémunération s'entend :

- Brute avant déduction de la retenue à la source de 11% par la banque pour les personnes physiques et morales-Prestataires étrangers et 30% pour les personnes physiques-Prestataires résidents au Maroc.
- Nette pour les Autoentrepreneurs et les personnes morales-Prestataires résidents au Maroc. Le Ministère se charge des démarches auprès de la DGI pour l'obtention de l'attestation d'exonération sur la base de la facture proforma à préparer par le Prestataire.

VIII. PIECES A FOURNIR

Tout(e) candidat(e) intéressé(e) devra envoyer le dossier, au plus tard **le 02 Avril 2025 à minuit**, à l'adresse suivante : Direction de l'Epidémiologie et de Lutte contre les Maladies, Service des MST Sida, 71, Avenue Ibn Sina, Agdal, Rabat ; ou aux adresses électroniques : programmesida@gmail.com et f.gomri@programmefondsmondial.ma, en mettant dans l'objet de l'email : **TDR Mise à jour du guide du Programme National de Lutte contre le Sida à l'usage des professionnels de santé.**

Le dossier doit comprendre :

- Un CV détaillé, mettant en exergue les expériences relatives à la thématique de la consultation,
- Une Note méthodologique comportant une description de la méthodologie de travail qui sera adoptée pour répondre aux termes de la consultation ;
- Une Proposition financière comprenant :
 - Le taux journalier en dirham (MAD).
 - Tout autre frais lié à la réalisation de la consultation.